

Des maires appellent à la mobilisation pour les enfants sans abri

Quarante-trois élus de tout bord signent une lettre ouverte à Elisabeth Borne

L'hiver arrive, et l'on voit, dans nos grandes villes, un nombre insupportable de familles avec des enfants à la rue. Il est de la responsabilité de l'Etat de leur trouver des solutions pérennes», appelle le maire (ex-Les Républicains) de Toulouse, Jean-Luc Moudenc. Il cosigne une lettre ouverte, mardi 15 novembre, à la première ministre, Elisabeth Borne, avec 42 autres maires de grandes villes de diverses sensibilités politiques, depuis le Parti communiste jusqu'aux Républicains en passant par la majorité présidentielle.

Le courrier, porté par l'association France urbaine, «prend acte» de l'engagement du ministre délégué au logement, Olivier Klein, de ne «plus avoir aucun enfant à la rue cet hiver», et de renoncer aux 14 000 suppressions de places d'hébergement d'urgence prévues dans le projet de loi de finances 2023. Mais les signataires «restent très inquiets» et demandent «des mesures en urgence pour la mise à l'abri spécifique de ces enfants et de ces familles».

Fin octobre, 2 000 enfants étaient à la rue chaque nuit, soit deux fois plus qu'en janvier, selon un décompte des demandes d'hébergement d'urgence non pourvues effectuées auprès du 115. Le signe d'une saturation du système, bien que le gouvernement ait porté, depuis la crise sanitaire, le nombre total de places à 200 000. «A mon élection en 2014, je m'étais engagée à ce qu'aucun enfant ne dorme dehors. Malgré 950 personnes hébergées chaque soir par la ville, je n'arrive plus à tenir cet objectif», déplore la maire socialiste de Rennes, Nathalie Appéré. On a été capables de se mobiliser pour l'accueil des réfugiés ukrainiens; on doit pouvoir le faire pour les enfants à la rue.»

L'édile se réjouit du «réveil humaniste» en cours, avec des citoyens occupant des établissements scolaires, la nuit, pour offrir l'hospitalité à des familles d'élèves sans-abri. A Rennes, trois écoles et un collège sont concernés. Dans la métropole lyonnaise, dix établissements sont d'ores et déjà occupés. Membre du collectif jamais sans toit, fondé en 2014, Raphaël Vulliez est un habitué de ce mode d'action. Il n'avait cependant jamais observé un tel engorgement du système d'accueil local. «Nous avons recensé 250 enfants à la rue avec leur famille. Parmi eux, il y a une trentaine d'enfants de moins de 3 ans et une dizaine de parents avec de graves problèmes de santé, alors que les années précédentes, ces profils étaient rapidement hébergés.»

A Grenoble, une deuxième école a rejoint, mardi, l'école Malherbe, dont l'occupation a débuté le 10 octobre, grâce à une quarantaine de parents d'élèves, enseignants et voisins. «On a du mal à supporter que les camarades de classe de nos enfants soient à la rue», témoigne Laure Bonnel. Son collectif, lié au Réseau éducation sans frontières, qui vise à obtenir la régularisation des sans-papiers scolarisés, a aussi bénéficié des conseils et du «toitoriel» (guide pratique de mobilisation) du Réseau d'aide aux élèves sans toit, créé fin août à l'initiative du Collectif des associations unies, de la fédération de parents d'élèves FCPE et de Jamais sans toit.

«C'est intenable»

Ailleurs aussi, des collectifs et associations s'activent, sans qu'il s'agisse encore d'occupations. C'est le cas au Havre (Seine-Maritime), à Strasbourg, à Toulouse, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), à Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), ainsi qu'à Paris, où la situation est particulièrement tendue. Le 3 novembre, le 115 recensait, parmi les nombreuses «demandes non pourvues», 329 enfants.

«Nous ne pouvons pas non plus répondre aux sollicitations de 521 femmes sortant de maternité et de 513 femmes enceintes. C'est intenable, et cela risque d'empirer: on a déjà perdu en Ile-de-France 2 600 places d'hébergement en hôtels, qui reviennent à leur vocation touristique, 2 100 autres suppressions sont prévues d'ici la fin de l'année, et les places en centres d'hébergement ne sont pas créées au même rythme», alerte la directrice générale du Samusocial de Paris, Vanessa Benoit, dont les équipes participaient, mardi, à une mobilisation nationale pour la reconnaissance salariale des écoutants du 115.

Elus, associations et collectifs citoyens attendent des actes. Le premier a été effectué le 10 novembre, avec un courrier adressé par le ministre Olivier Klein aux préfets. Selon le texte, que *Le Monde* a pu consulter, «la priorité est l'identification rapide de solutions pour tous les enfants sans domicile dont la situation est portée à votre connaissance, et ce quel que soit leur statut administratif», ce qui devrait faciliter la mise à l'abri des familles expulsables. Des points bimensuels seront effectués au ministère. Le second acte devrait être le nouveau plan Logement d'abord, à la dotation renforcée, visant à créer 12 000 logements adaptés par an, et désengorger l'hébergement d'urgence. Reste à connaître leurs effets. ■

CLAIRE ANÉ